



Quoi ? Comment !

Vous ne connaissez pas encore l'U.É.S. Union Élargie des Seniors

Un jeune parti politique innovant, un parti à l'écoute des seniors.

En France il y a 40 % de seniors (dont 13 millions de retraités) dont aucun parti politique traditionnel ne s'occupe vraiment !

L'Union Élargie des Seniors est le porte parole d'une force immense, les Seniors : notre objectif est de lever les nombreux blocages mettant une majorité d'entre nous dans des situations financières difficiles, inégalitaires donc inacceptables.

Seniors retraités, Seniors dépendants et Seniors salariés :

Prenez conscience de votre poids indépendamment de votre opinion politique

Affirmez clairement votre volonté d'améliorer votre avenir et celui de vos proches

Juniors sympathisants :

Juniors aujourd'hui, seniors demain :

Garantissez non seulement l'amélioration de l'avenir de vos parents, grands parents ou arrière grands parents mais également votre avenir !

l'U.É.S. c'est la garantie de la défense de vos justes intérêts.

l'U.É.S. représente le poids politique grandissant des SENIORS.

Les propositions de l'U.E.S. seul mouvement politique dédié aux seniors Retraités en priorité.

Pour les SENIORS RETRAITES

- Revalorisation régulière des pensions de retraite pour suivre l'augmentation réelle du coût de la vie (indice INSEE)
 - Atteinte du seuil de 1200 €net par mois progressivement et au plus tard le 1/7/ 2012 pouvant être considéré comme un SMIC
- RETRAITE**
- Augmentation immédiate du minimum de la retraite pour passer de 633,13 €à 750 €net par mois
 - Versement systématique au conjoint survivant de la moitié de la retraite du conjoint décédé sans plafonnement
 - Suppression des droits de succession entre époux et parents /enfants
 - Maintien de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH) pour les Seniors sans condition de revenu du conjoint

Pour les SENIORS DEPENDANTS

Mise en place des aides financières et de prestations para-médicales adaptées pour favoriser systématiquement le maintien à domicile en cas de dépendance
Embauche en nombre suffisant et formation du personnel para- médical pour les prestations à domicile ainsi que dans les structures d'accueil

Adaptation financière des structures d'accueil à tous les budgets

Accélération du programme de construction d'établissements d'accueil

Pour les SENIORS SALARIES du public et du privé

Maintien du départ à la retraite possible à 60 ans.

Maintenir les 40 années de cotisation pour bénéficier de la retraite à taux plein.

Pour toute embauche dans le public ou le privé un seul régime général de retraite pour tous à partir du 1/7/2009

Prise en compte financière pour le calcul de la retraite des périodes de congés parental à partir du 1/7/ 2009

Depuis sa création en juillet 2006, l'U.É.S. sensibilise régulièrement les différents médias à la prise de conscience des besoins spécifiques liés à l'amélioration des conditions de vie des seniors Retraités.

Pourquoi ?

Depuis des décennies les différents partis politiques au pouvoir ne parlent des seniors que durant les périodes électorales.

Une fois élus, leurs promesses et engagements sont oubliés.

Or dans quelques années la moitié de la population française aura plus de 50 ans. Si rien de concret n'est réalisé d'ici là, ces 50% resteront une fois de plus les **oubliés de la nation**.

Il est temps que les seniors retraités réagissent et défendent leurs justes revendications.

l'U.É.S. s'organise au niveau national par la mise en place progressive de fédérations départementales.

Cette démarche trouve un écho favorable auprès des médias locaux et permet aux seniors d'avoir un interlocuteur proche à l'écoute de toutes leurs préoccupations.

Lors des élections législatives en 2007 **l'U.É.S.** a présenté dans une circonscription du Bas Rhin un candidat ayant obtenu un score plus qu'honorable. Cette première candidature à un scrutin d'importance nationale a interpellé les médias nationaux qui s'en sont fait l'écho.

En soutenant l'U.É.S. par votre adhésion, vous avez la certitude que plus aucune décision socio économique tant au plan local, régional que national ne sera prise sans tenir compte des besoins spécifiques des seniors.

Pour nous contacter :

une adresse postale : U.É.S. BP 37036 67037 Strasbourg 2

une adresse courriel : contact@union-elargie-seniors.fr

un site internet : www.union-elargie-seniors.fr

le numéro de téléphone : 0975 67 69 79